

<b>Fiche profil de poste</b>
------------------------------

**Circonscription :** STRASBOURG ASH

**Libellé du poste :** Chargé de mission « Auxiliaires de Vie Scolaire »

**Localisation :** 65 Avenue de la Forêt Noire – STRASBOURG

### 1. Définition du poste et des missions :

Le poste est implanté à l'Inspection ASH. L'horaire du service du chargé de mission est annualisé sur la base d'un temps plein de la fonction publique.

Les missions sont :

- Organiser les opérations de recrutement et d'affectation des AVS, en fonction de leur statut. Travailler en collaboration avec Pôle-Emploi ;
- Suivre les décisions d'attribution et les opérations d'affectation des auxiliaires de vie scolaire en lien avec la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) de la MDPH, et les services de la Direction des services de l'Education nationale ;
- Organiser et planifier les emplois du temps des AVSi
- Organiser la formation des AVS, dans le respect du cahier des charges (note DESCO n°2004-0270 du 17 juin 2004 et convention du 17 septembre 2007), en lien avec les autres personnels de l'inspection ASH, et les partenaires ;
- Coordonner le suivi des AVS, en lien avec les chefs d'établissements et les IEN ;
- Etre l'interlocuteur privilégié des AVS et contribuer au traitement des situations complexes, en liaison avec les chefs d'établissements et les directeurs d'école sous l'autorité des IEN ;
- Alimenter la banque de données statistiques (tableau de bord) ;
- Conseiller l'IEN-ASH : faire des points de situations concernant des cas particuliers, ainsi que pour des éléments statistiques globaux.

Pour assurer ses missions, il utilise les outils de gestion et de suivi du dispositif partagés par les personnels en charge de ce dossier. Il assure les travaux de secrétariat relatif à ses missions.

### 2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- bonne connaissance du système éducatif (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés) ainsi que des établissements médico-sociaux ;
- bonne connaissance de la politique et des dispositifs de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap ;
- aisance relationnelle et capacités de travail en équipe ;
- capacité d'écoute et d'accueil ;
- mobilité et disponibilité ;
- très bonne maîtrise de l'outil informatique et des applications courantes (traitement de texte, tableur, messagerie électronique,...) ;
- réactivité et gestion des situations complexes.

### 3. Conditions de recrutement :

Le candidat sera de préférence titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPA-SH), quelle que soit l'option.

Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission.

---

**Contact pour obtenir des informations sur le poste :**

IENASH 03.88.45.92.30